

(12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

(19) Organisation Mondiale de la
Propriété Intellectuelle
Bureau international



(10) Numéro de publication internationale
WO 2014/027872 A1

(43) Date de la publication internationale
20 février 2014 (20.02.2014)

WIPO | PCT

(51) Classification internationale des brevets :
G06Q 30/02 (2012.01)

(21) Numéro de la demande internationale :
PCT/MA2013/000017

(22) Date de dépôt international :
11 juin 2013 (11.06.2013)

(25) Langue de dépôt : français

(26) Langue de publication : français

(30) Données relatives à la priorité :
35155 15 août 2012 (15.08.2012) MA

(72) Inventeur; et

(71) Déposant : NAJDI, Jamal-Eddine [MA/MA]; B.P.
8197, Poste Oasis, Casablanca (MA).

(81) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre
de protection nationale disponible) : AE, AG, AL, AM,
AO, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BH, BN, BR, BW, BY,
BZ, CA, CH, CL, CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DK, DM,

DO, DZ, EC, EE, EG, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, GT,
HN, HR, HU, ID, IL, IN, IS, JP, KE, KG, KN, KP, KR,
KZ, LA, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LY, MA, MD, ME,
MG, MK, MN, MW, MX, MY, MZ, NA, NG, NI, NO, NZ,
OM, PA, PE, PG, PH, PL, PT, QA, RO, RS, RU, RW, SC,
SD, SE, SG, SK, SL, SM, ST, SV, SY, TH, TJ, TM, TN,
TR, TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VC, VN, ZA, ZM, ZW.

(84) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre
de protection régionale disponible) : ARIPO (BW, GH,
GM, KE, LR, LS, MW, MZ, NA, RW, SD, SL, SZ, TZ,
UG, ZM, ZW), eurasien (AM, AZ, BY, KG, KZ, RU, TJ,
TM), européen (AL, AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK,
EE, ES, FI, FR, GB, GR, HR, HU, IE, IS, IT, LT, LU, LV,
MC, MK, MT, NL, NO, PL, PT, RO, RS, SE, SI, SK, SM,
TR), OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ, GW,
KM, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

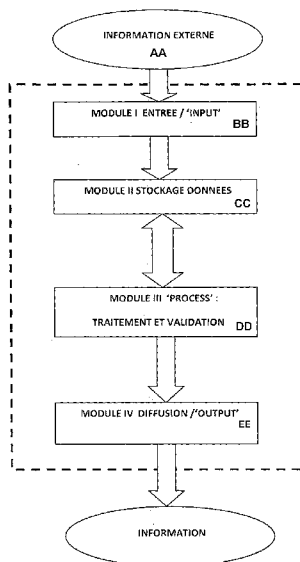
Déclarations en vertu de la règle 4.17 :

— relative à la qualité d'inventeur (règle 4.17.iv)

[Suite sur la page suivante]

(54) Title : SYSTEM AND METHOD FOR GATHERING INTELLIGENCE RELATING TO AND AUDITING MEDIA AND MEDIA PLATFORMS, AND THE CONTENT AND BUDGETS OF SAME

(54) Titre : SYSTEME ET METHODE DE VEILLE ET D'AUDIT DE MEDIAS ET SUPPORT MEDIAS LEURS CONTENUS ET BUDGETS



FF
PLATEFORME DE COLLECTE, TRAITEMENT ET VALIDATION
DES DONNEES

Figure 1

AA EXTERNAL INFORMATION
BB MODULE I - ENTRY / "INPUT"
CC MODULE II - DATA STORAGE
DD MODULE III - "PROCESS": PROCESSING AND VALIDATION
EE MODULE IV - DISTRIBUTION / "OUTPUT"
FF PLATFORM FOR COLLECTING, PROCESSING AND VALIDATING DATA

(57) Abstract : The invention relates to a system for gathering intelligence relating to and auditing media and media platforms, characterised in that it takes the form of a computer technology platform comprising at least one server, hosting a central application consisting of hierarchical modules and multiple communication means that can be used for: gathering external data relating to multiple audits of heterogeneous media; processing the data received; displaying the relevant information, according to variable filters and protocols; storing the results of the audits produced; communicating the information processing results; and allowing the sending of reports, summary charts and recommendations. The system also comprises the hosting of an interactive website that is open to users who can access same using different terminals and, in particular, mobile terminals allowing direct inputting and real-time sending following direct observation at the media display means, said media being categorised in the central platform and application as field media, internet-linked media and mass communication media.

(57) Abrégé : L'invention concerne un système de veille et d'audit de médias et supports médias, caractérisé par sa constitution en tant que plateforme technologique informatique

[Suite sur la page suivante]



WO 2014/027872 A1



Publiée :

— avec rapport de recherche internationale (Art. 21(3))

comprenant au moins un serveur, hébergeant une application centrale constituée de modules hiérarchisés et de moyens de communications multiples permettant de recueillir des données externes relatives à des audits multiples de médias hétérogènes, traiter les données reçues, afficher selon des protocoles et des filtres modulables les informations pertinentes, stocker les résultats des audits synthétisés, communiquer les résultats des traitements de l'information, permettre l'envoi de rapports, synthèses graphiques et recommandations. Le système comprend également l'hébergement d'un site internet interactif, ouvert aux utilisateurs, qui y ont accès moyennant divers terminaux et notamment des terminaux mobiles permettant la saisie directe et l'envoi en temps réel depuis l'observation directe sur le terrain d'expression des médias, lesquels sont classifiés dans ladite plateforme centrale et application en tant que médias de terrain, médias liés à l'Internet et médias de communication de masse.

SYSTEME ET METHODE DE VEILLE ET D'AUDIT DE MEDIAS ET SUPPORT MEDIAS LEURS CONTENUS ET BUDGETS

MasterAudit est un système de veille automatisé, indispensable pour le développement de toute entreprise quelque soit sa taille, pour mieux connaître son environnement : économique, technique, humain, institutionnel.

Système de veille et Méthodes de Veille et d'Audit de médias et supports médias, leurs Contenus et Budgets Push & Pull en mode SAAS.

La présente invention a pour objet un système et méthodes de veille et d'audit de médias et supports médias, leurs contenus et budgets.

L'invention concerne le domaine global de l'audit de l'expression, au niveau des marchés ciblés par les médias, de la présence effective, qualitative et quantitative des messages planifiés, de leur impact - appelé aussi parfois « médiamétrie » ou « médiamat », par analogie avec l' « audimat » ou mesure d'audience - de leur analyse, selon ces mêmes critères, en temps réel ou différé, de leur appréciation et interprétation, et concerne de manière ultime la prise de décisions quant aux corrections à apporter aux messages, à leur expression correcte et à leurs véhicules et supports, afin de se conformer aux desiderata des annonceurs et aux cahiers des charges arrêtés entre toutes les parties concernées.

L'invention vise tout à la fois :

+Les médias visuels classiques :

- affichage in/out-door
- PLV
- distribution d'imprimés,
- organisation d'évènements,
- animation dans les points de vente - et celui

+ Les médias de masse :

- Presse
- radio,
- télévision, présentations audio/vidéo

Toute diffusion à la demande ou ciblée de messages ou données, et tout spécialement via les médias les plus récents :

- e-Presse
- e-radio,

- e-télévision,

via les autres réseaux de télécommunication comme le satellite, la 3G/4G et le Wifi, et ce sans limitation.

+L'invention vise également :

Les médias interactifs et leurs manifestations diverses à plusieurs niveaux, notamment sous la forme des médias dits sociaux, tels que Facebook et Twitter(micro-blogging), flux RSS...

Dans l'état actuel du paysage médiatique, le déploiement de médias de différentes natures, et sur - ou via - différents supports font appel principalement aux techniques de la « médiamétrie » sus mentionnée, qui consiste essentiellement à confier à des prestataires spécialisés l'évaluation de l'impact des actions médiatiques, et principalement « l'audience » gagnée par telle ou telle campagne.

Ces méthodes, basées sur des approches statistiques pas toujours fiables, parfois même contestables, ne peuvent être qu'indirectes et dépourvues notamment du caractère quantifiable en « temps réel ».

Dans le domaine de l'Internet, des outils intrinsèques ont été développés, qui opèrent principalement par des recherches statistiques en ligne, prenant en compte couramment deux aspects complémentaires : ce sont d'une part le dénombrement de contacts des usagers du réseau Internet, sous la forme de 'clics', et, d'autre part, les commentaires plus 2 ou moins courts laissés par les usagers de l'Internet sous forme de bribes (appelés par exemple sur Twitter 'tweets'), indiquant leur appréciation ou désapprobation du message médiatique.

Face à cette absence de possibilité de visualisation globale et synthétique d'un retour d'information du 'paysage' médiatique à un moment donné, il est clair que les actions médiatiques ne pouvaient pas jusqu'à présent apporter aux opérateurs la satisfaction de connaître l'état précis de leurs interventions sur le terrain. En conséquence, les opérateurs ne possèdent pas actuellement les moyens suffisants de rester en ligne avec les objectifs et budgets préétablis, ni d'anticiper les menaces pesant sur leurs dépenses de communication et de publicité.

La présente invention a précisément pour but de permettre à ces investisseurs de suivre en mode réel leurs programmes médiatiques, de les évaluer au fur et à mesure, de les réorienter lorsque nécessaire, et en définitive d'améliorer leur retour sur investissement (ROI) et maîtriser leurs budgets, et ce quels que soient le domaine d'activité ou le champ d'application de la veille.

Ainsi, l'application de l'invention peut également concerner :

-la veille commerciale,

-concurrentielle avec des aspects tels que le positionnement, la comparaison (« benchmark »)

– informationnelle, documentaire, ou sociale, sans limitation.

A notre constat, il n'existe pas, dans l'état de la technique actuelle, de système cohérent et organisé pour prendre en compte en simultanéité et de manière homogène et synthétique la pluralité actuelle

des médias, aux fins de leur analyse et évaluation rapides dans des buts opérationnels. Ceci est susceptible d'être aisément compris en raison du caractère relativement récent et très mouvant des technologies qui gravitent autour de l'Internet. C'est ainsi que les terminaux mobiles n'ont connu une véritable expansion que ces dernières années, facilitée par des développements techniques extensifs, aux multiples applications, et des programmes informatiques/logiciels et interfaces de niveau professionnel maintenant largement répandus. Parmi les systèmes spécifiquement utilisés aux fins de la présente invention, figurent les systèmes d'exploitation (Operating Systems ou « OS », en anglais) mobiles, Android de Google, ainsi que iOS d'Apple. D'autres systèmes peuvent être utilisés, toutefois, et parmi ceux-là figurent encore Windows Phone, BlackBerry OS de RIM, ou encore Symbian de Nokia...

L'invention concerne plus particulièrement la mise en oeuvre d'une méthodologie globale de veille et d'audit basée sur une plateforme informatique centralisée spécifiquement élaborée et administrée pour apprécier l'effectivité de mises en oeuvre de processus et de campagnes médiatiques et disposer ainsi de valeurs et d'observations significatives à même de permettre la mise en oeuvre rapide de corrections et 3 d'améliorations de l'action, y compris les décisions éventuelles d'intervention aux plans contractuels entre les parties impliquées dans les conventions, contrats et actions médiatiques ; à ces divers titres, l'invention représente la mise en oeuvre innovante de technologies spécifiques et se positionne comme une application nouvelle.

L'analyse selon la présente invention classe en premier lieu les médias en grandes catégories, puis en types d'activités détaillées, ce qui permet d'appliquer une approche méthodologique globale et d'élaborer en conséquence une appréhension spécifique du problème de l'analyse des données et de leur traitement lors du processus d'audit.

Ainsi sont à priori identifiés trois grands groupes de médias, dont l'homogénéité au sein de chaque groupe est manifeste, ce qui permet de ce même fait des traitements analogues au sein de chaque groupe :

1. Un premier groupe comprend l'affichage, l'évènementiel et le marketing urbain, appelé couramment « street marketing ».
2. Le second groupe comprend l'Internet avec ses ramifications illimitées et ses manifestations à travers les centres de données, voies de communication et terminaux dont il est question ci-après.
3. Le troisième groupe comprend la télévision et la radio, y compris leurs expressions de plus en plus répandues via l'internet et le satellite notamment e-Tv, e-Radio, e-Press, Social medias La présente invention, telle qu'elle est caractérisée dans les revendications, est centrée sur l'application et la plateforme susmentionnées, ainsi que l'utilisation de terminaux mobiles utilisant les systèmes d'exploitation cités, et s'appuie sur des interfaces spécifiques, ainsi que des outils de gestion et d'évaluation, et enfin d'intervention, qui sont explicités ci-après, et parmi lesquels figurent : au moins un site Internet fournissant le cadre opérationnel global, doté d'un ensemble d'interfaces utilisateurs (UI) – parfois assimilées à des rubriques ou encore, de manière réductrice, à des "pages" web ; ces interfaces comprennent elles-mêmes un ensemble d'outils répondant à un cadre spécifique bien défini et des spécifications préétablies, telles que rubriques médias, listings, chartes, filtres interactifs, grilles d'évaluation-validation, rapports types, zones d'affichage de vidéos, photos,

espaces de messagerie, espace recherches, enfin des outils de synthèse notamment graphique, quantitative et qualitative des rapports, aux fins du stockage et de la décision.

Si l'on désire réaliser l'invention selon les configurations mentionnées, ou plus particulièrement selon les modes d'application et de réalisation de leurs diverses parties, auxquels il semble qu'il y ait lieu de donner la préférence, on procède de la manière qui suit ou d'une manière analogue : on constitue un système avec méthodes de veille et d'audit de médias et supports médias, leurs contenus et budgets, en faisant coopérer entre eux, selon l'exposé ci-après, les éléments suivants :

- Au moins un serveur, sur Internet ou sur réseau(x) Intranet 4
- Des terminaux d'ordinateurs/clients pour la consultation et le contrôle
- Des terminaux mobiles évolués, permettant l'accès aux réseaux de communications, notamment Internet, avec systèmes d'exploitation de données et envoi/réception de messagerie.
- Des terminaux GPS, notamment embarqués, et des modules GSM et GPRS
- Un site internet hébergeant la plateforme logicielle et d'administration centrale
- Un système de bases de données et de fonds de plans cartographiques répertoriant les points d'expression des médias : affiches, évènements, points de vente, ...etc.
- Un ensemble de modules logiciels d'alimentation des bases de données et de traitement des informations recueillies, y compris un ensemble de filtres de sélection, et des outils de génération de rapports automatiques.

Remarque : en pratique, plusieurs des éléments d'équipements susmentionnés peuvent être regroupés dans une seule unité, ce qui permet de les rendre plus homogènes et rapides en mode opérationnel, et par ailleurs de dresser plus facilement l'organigramme de fonctionnement de l'ensemble. En définitive, l'application globale selon l'invention fonctionne selon le mode bien connu appelé SAAS (Software as a service, ou Logiciel en tant que service), dont l'intérêt, l'efficacité et la sécurité sont bien connus depuis quelques décennies.

FONCTIONNEMENT DU SYSTEME : le système objet de l'invention fonctionne schématiquement comme suit :

Une fois la plateforme de collecte, traitement et validation des données mises en place, ainsi que les divers terminaux de saisie sur le terrain programmés pour l'accès à la plateforme, on considère la nature des groupes de médias susmentionnés, et on procède comme suit :

1. Considérant le groupe comprenant affichage, évènementiel et marketing urbain, (« street marketing »), l'action de veille et d'audit débute sur le terrain (phase entrée ou input) par la collecte / la capture, puis la numérisation des données de terrain, qui peuvent être des images, des scans ou des vidéos ; cette opération est effectuée à l'aide d'une application mobile utilisant notamment les systèmes d'exploitation Android ou iOS, comme mentionné plus haut. Pour repérer le point d'intérêt (exemple : affiche), on utilise la géo-localisation, avec compression des données, des modèles de

rapports, puis l'envoi des données via 3G ou Wifi, ce qui fait intervenir une authentification de la connexion, une validation, puis la correction des données. La phase suivante (2) est celle du stockage des données (images, scans, vidéos) sur le serveur de l'application. La phase (3) concerne la validation/traitement automatique ou semi-automatique des données par l'administrateur du système. Enfin, la phase (4) (de diffusion ou output) consiste en la diffusion quantitative et qualitative des résultats : ce sont des alertes d'anomalies par messages (types sms ou e-mail), ou encore une lecture directe des résultats par les utilisateurs, au moyen d'une interface (User Interface ou « UI ») selon le niveau accordé à chaque utilisateur du système.

2. Considérant le groupe de média susmentionné constitué autour de l'Internet, les quatre étapes précédentes se déclinent ici comme suit : la phase (1') est celle de la collecte de données depuis des sites internet, des « flux » du type « RSS », des sites de « blogging » et « microblogging », des sources d'information utilisateur, du « robot collecteur », d'analyses de données et auto-tagging, du filtrage d'informations inutiles. Ensuite (2') s'effectue le stockage des informations dans la base de données de l'application ; les données (images, vidéos, scans, textes, ...) sont stockées sur le serveur de l'application.

Puis (3') est effectué le traitement automatique des données, la collecte des alertes/utilisateur ; la personnalisation des alertes pour chaque utilisateur ; l'envoi des alertes par messages (e-mails) ou en consultation sur l'interface utilisateur. Enfin, en (4') la diffusion est effectuée par la distribution des alertes, par thème, ou mot-clé (« tag »), de manière qualitative et quantitative sous forme de résultats exploitables.

3. Le troisième groupe comprenant la télévision et la radio va suivre la même approche comme suit :

- phase (1'') est la capture ou l'enregistrement en continu des principaux canaux. Les dispositifs d'enregistrement sont alors préparés et l'enregistrement est effectué sous forme de séquences audio et vidéo, qui sont ensuite découpées : les séquences sont alors envoyées vers le serveur.

-Phase 2 : Le stockage (2'') intervient alors pour les séquences retenues, lesquelles sont enregistrées et traitées automatiquement sur le serveur de la plateforme.

- Phase 3 : traitement automatique ou semi-automatique des données avec validation par l'administrateur, avec : tri et organisation des séquences, détection automatique des anomalies possibles, gestion des rapports ; présentation des rapports pour validation humaine.

-Phase 4 : le modérateur valide les extraits enregistrés ; les résultats de conformité sont diffusés par spots ou sur l'interface utilisateur.

Afin de faciliter la compréhension des principes technologiques exposés et développés, nous donnons ci-après en illustration plusieurs figures, à titre non limitatif, et qui n'ont d'autre but que de mieux expliciter les éléments du système exposés dans le présent descriptif et leurs articulations. Il va de soi qu'elles n'ont qu'un caractère essentiellement illustratif, non exhaustif. 6

La Figure 1 est un schéma d'ensemble de la plateforme informatique centralisée, conformément à l'invention. La plateforme proprement dite est représentée par le cadre en pointillés et son contenu.

La Figure 2 représente l'application de l'invention au groupe comprenant l'affichage, l'évènementiel et le marketing urbain, montrant les différentes phases que subissent les données lors de l'audit et les actions subséquentes entreprises.

La Figure 3 représente l'application de l'invention au groupe d'applications médiatiques constitué autour de l'Internet montrant les différentes phases que subissent les données lors de l'audit et les actions subséquentes entreprises.

La Figure 4 représente l'application de l'invention au groupe comprenant la télévision et la radio, indépendamment des supports d'émission, montrant les différentes phases que subissent les données lors de l'audit et les actions subséquentes entreprises. La Figure 5 est une vue de la page principale du site de l'application centrale, dans laquelle on relève les rubriques maîtresses : Accueil, TV, Presse, Affichage, Evènements Internet, Radio ; quand une rubrique est pointée avec la souris, son contenu s'affiche de manière classique, permettant la navigation et l'intervention sur ce contenu. Ainsi, la rubrique 'Radio' donne lieu à l'affichage des radios locales : Casa FM, Aswat, Hit Radio, Al Idaa Al Wataniya, Chaîne Inter, Radio Mars, Luxe Radio, Chada FM et Atlantique Radio

La Figure 6 représente une charte préétablie pour l'audit d'un affichage, où tous les types d'anomalies figurent dans la charte qui sont simplement confirmées ou pas, puis envoyées en un clic, par l'auditeur sur le terrain, vers l'application centrale, avec les références de la charte, les coordonnées GPS et l'heure exacte de la prise de vue de l'affichage.

La Figure 7 représente un tableau de bord de l'application, tel qu'il se présente à un utilisateur. Chaque Tableau de Bord est composé de vues (appelées aussi « Widgets »), arrangées selon la volonté de l'utilisateur. Chaque vue représente un module de l'application principale. On dénombre comme suit les principaux modules de l'application d'« Audit »:

- Audit : affiche les derniers audits réalisés dans les différents canaux (TV, Radio, Presse ...)
- Résumé de rapports: un graphique récapitulatif des rapports d'affichage.
- Derniers rapports: les derniers rapports d'affichage 7
- « Social-Métrie » ou « Social Meter »: sentiments et réactions des personnes sur le réseau Twitter vis à vis d'un sujet ou un produit.

D'autres modules d'intérêt pour certains utilisateurs peuvent coexister, tels que :

- Actualités: les dernières actualités sur Internet
- Informations sur la bourse (interchangeable selon souhait de l'utilisateur)

La Figure 8 représente les éléments d'un Filtre, tel qu'il s'affiche pour l'utilisateur.

Un filtrage permet de sélectionner les résultats selon plusieurs types de filtres, notamment: marquage de conformité ou non-conformité, date, pays, ville, commune, quartier, type d'affichage, campagne, produit, rapport, coordonnées GPS.

La Figure 9 représente un graphique d'un résumé de rapports, tels qu'il est généré par l'application centrale où l'on remarque la puissance de l'analyse du système de l'invention. Dans cet exemple caractéristique figurent ainsi : les rapports conformes, les rapports non-conformes, les rapports rejetés, ceux en attente de validation et ceux en attente de modération.

Il est à noter par ailleurs, que l'application permet de convertir les graphiques selon plusieurs types, en fonction des préférences des utilisateurs.

Il va de soi que l'invention est susceptible d'être exécutée selon plusieurs variantes, pour s'adapter à l'évolution des besoins des administrateurs du système, des innovations sur l'Internet, des améliorations dans l'ergonomie des applications, y compris l'application de la plateforme centrale, et notamment pour ce qui est des interfaces utilisateurs, enfin des systèmes d'exploitation, sans que la structure principale de l'invention soit affectée.

En résumé, grâce à une approche technologique et méthodologique nouvelles, l'invention permet de répondre aux besoins effectifs des annonceurs, des opérateurs de la communication, des analystes de marchés de la publicité et de l'édition en général, et ce en offrant la possibilité d'établir une plateforme d'évaluation et d'échange objective, en temps réel, pour le bien de toutes les parties en termes de visibilité, de gain de temps, et de rentabilité. 8

REVENDEICATIONS

1. Système et méthodes de veille et d'audit de médias et supports médias, leurs contenus et budgets, caractérisé par sa constitution en tant que plateforme technologique informatique comprenant au moins un serveur, hébergeant une application centrale constituée de modules hiérarchisés et de moyens de communications multiples permettant : de recueillir des données externes continues ou discontinues relatives à des audits multiples de médias hétérogènes, en mode manuel ou automatisé ; de traiter les données reçues en mode automatique ou semi-automatique ; d'afficher selon des protocoles et des filtres modulables les informations pertinentes requises par des utilisateurs classés et hiérarchisés ; de stocker temporairement ou définitivement les résultats provisoires ou définitifs des audits synthétisés ; de communiquer à la demande ou de manière programmée les résultats des traitements de l'information ; de permettre l'envoi de rapports, synthèses graphiques et recommandations, soit en mode automatique ou semi-automatique, ou encore par l'intervention d'un administrateur du système. Le système comprend également l'hébergement d'un site internet interactif, ouvert aux utilisateurs, qui y ont accès moyennant divers terminaux et notamment des terminaux mobiles utilisant les systèmes Android et/ou iOS ou/et blackberry ou/et Windows phone pour la saisie directe et l'envoi en temps réel depuis l'observation directe sur le terrain d'expression des médias, lesquels sont classifiés dans ladite plateforme centrale et application en tant que : médias de terrain ; médias liés à l'Internet ; et médias de communication de masse regroupant notamment la télévision et la radio. (Figure 1).

2. Système et méthodes de veille et d'audit de médias et supports médias, leurs contenus et budgets, selon Revendication 1, caractérisé en ce que, au titre de l'architecture de l'application centrale, celle-ci comprend essentiellement quatre modules, qui sont : un Module d'Entrée (« input »), servant à recueillir les données, un Module de stockage de données, un Module de traitement et de validation, interactif avec le précédent, et un Module de diffusion des résultats (« output »), cet ensemble de modules étant administré de manière centralisée et sécurisée. (Figure 1).

3. Système et méthodes de veille et d'audit de médias et supports médias, leurs contenus et budgets, selon Revendications 1 et 2, caractérisé en ce que, au titre de la structuration des moyens de traitement des données, un classement opérationnel est effectué au sein des groupes de médias distingués dans la Revendication 1, permettant le stockage et le traitement efficace et homogène des données qui en sont issues de manière analogue au sein de chaque groupe, ces groupes étant donc classés à dessein comme suit : pour le groupe des médias de terrain : l'affichage, l'évènementiel, le marketing urbain (« Street 9 marketing ») ; pour les médias liés à l'internet : les sites internet, les flux RSS et similaires, les blogs et micro-blogs, les moteurs de recherches, les techniques de mots clés (« tagging »), les conférences et rencontres virtuelles, notamment ; pour les médias de communication de masse : la radio, la télévision, en hertzien, par câbles, par satellites ou même en streaming via des réseaux limités ou via un Intranet ou l'Internet. (Figures 2, 3 et 4).

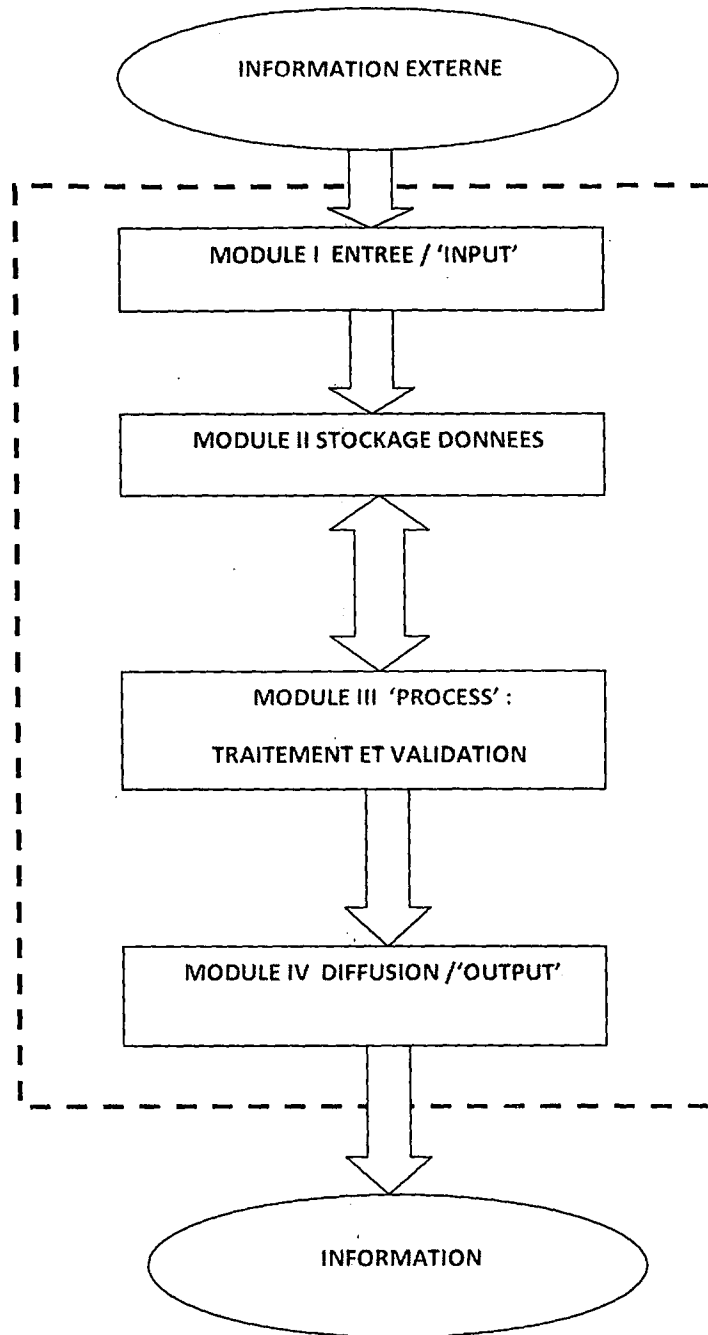
4. Système et méthodes de veille et d'audit de médias et supports médias, leurs contenus et budgets, selon Revendications 1 et 2, caractérisé en ce que, au titre de l'analyse notamment des médias de terrain, on répertorie exhaustivement les états possibles des supports de ces médias, de leur visibilité, de la qualité de leur rendu, pour les établir dans une charte ordonnée, permettant de communiquer vers l'application centrale une information fiable et complète susceptible d'être

directement évaluée et compilée en vue de rapports clairs et d'interventions rapides et appropriées. (Figure 6).

5. Système et méthodes de veille et d'audit de médias et supports médias, leurs contenus et budgets, selon Revendications 1 et 2, caractérisé en ce que, au titre de l'analyse notamment des médias de masse, Radio et Télévision, on enregistre exhaustivement les séquences audio et vidéos raccourcies de ces médias, qui sont envoyées automatiquement vers le serveur de l'application centrale, pour être triées et organisées, en vue de la détection automatique des anomalies possibles, et la génération de rapports pour validation manuelle, le modérateur validant ensuite les extraits enregistrés et diffusant les résultats par spot ou vers l'interface utilisateur. (Figure 4).

6. Système et méthodes de veille et d'audit de médias et supports médias, leurs contenus et budgets, selon Revendications 1 et 2, caractérisé en ce que, au titre de l'efficacité des communications, et des requêtes des utilisateurs, le système utilise des filtres préétablis permettant de répondre précisément aux besoins exprimés, ces filtres se présentant sous la forme de rubriques à cocher, cette action intervenant directement au niveau de l'application centrale, selon le niveau des accès des utilisateurs. (Figure 8)

7. Système et méthodes de veille et d'audit de médias et supports médias, leurs contenus et budgets, selon Revendications 1 à 6, caractérisé en ce que, au titre de l'efficacité des communications et de la prise de décisions, le système génère des rapports, des messages, ainsi que des graphiques convertibles l'un dans l'autre, de manière à ce que l'audit soit exactement conforme aux desiderata des utilisateurs, qu'ils soient les annonceurs, les agences de communication ou de médias. (Figure 9)



PLATEFORME DE COLLECTE, TRAITEMENT ET VALIDATION
DES DONNEES

Figure 1

Affichage / Evènements/ Street

1. Phase I Entrée : Collecte, Capture, Numérisation

L'enquêteur prend une capture (image, video, scan) à l'aide de l'application mobile Android /iOS. Geolocalisation. Compression des données. *Batch* des rapports. Envoi de données via 3G ou Wifi

Authentification / Validation et correction des données

2. Phase II Stockage

Les données (images, vidéos, scans ...) sont stockées sur le serveur de l'application

3. Phase III Traitement/Validation

Traitement automatique ou semi-automatique des données. Validation par l'administrateur

4. Phase IV Diffusion

Diffusion quantitative, qualitative des résultats. Alertes anomalies par *sms* ou *e-mail* ou lecture des résultats sur interface utilisateurs selon niveau d'autorisation accès

Figure 2

Internet

1. Phase Entrée : Collecte

Collecte des données depuis des sites Internet et flux RSS, *microblogging*
Collecte des sources d'information utilisateur - Lancement du robot collecteur
-Analyse de données et auto *tagging* - Filtrage des informations inutiles

2. Phase II Stockage

Stockage des informations dans la base de données de l'application. Les données (images, videos, scans, texte...) sont stockées sur le serveur de l'application

3.Phase III Traitement/Validation

Traitement automatique des données - Collecte des alertes/ utilisateur -
Personnalisation des alertes pour chaque utilisateur - Envoi des alertes par
e-mail ou en consultation sur l'interface utilisateur

4. Phase IV Diffusion

Distribution des alertes par thème / *tag*. Diffusion quantitative et qualitative des résultats.

Figure 3

TV / RADIO

1. Phase Entrée : Collecte

- Lancement de l'enregistrement. Enregistrement en continu des principaux canaux nationaux. Préparation des dispositifs d'enregistrement - Enregistrement sous forme de séquences. Découpage des séquences audio et vidéo. Envoi des séquences vers le serveur

2. Phase II Stockage

Les séquences audio et vidéo sont enregistrées et traitées automatiquement sur le serveur

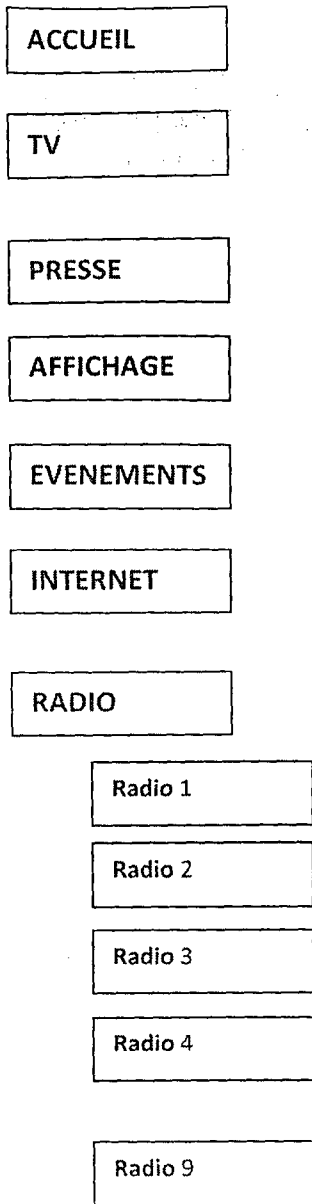
3. Phase III Traitement/Validation

Traitement automatique ou semi-automatique des données. Validation par l'administrateur. Tri et organisation des séquences. Détection automatique des anomalies possibles. Génération des rapports. Présentation des rapports pour validation humaine

4. Phase IV Diffusion

Le modérateur valide les extraits enregistrés. Diffusion des résultats de conformité par spot ou sur l'interface utilisateur.

Figure 4



Page Principale de Site

Figure 5

<u>RAISONS DE NON CONFORMITE</u>	
<input type="checkbox"/>	Bâche Froissée
<input type="checkbox"/>	Bâche sale
<input type="checkbox"/>	Cadrant non existant
<input type="checkbox"/>	Défaut d'éclairage
<input type="checkbox"/>	Déroulant autre bâche
<input type="checkbox"/>	Déroulant bloqué
<input type="checkbox"/>	Déroulant de concurrence
<input type="checkbox"/>	Obstacle
<input type="checkbox"/>	Panneau endommagé
<input type="checkbox"/>	Panneau retiré
<input type="checkbox"/>	Panneau vide
<input type="checkbox"/>	Socle en mauvais état
<input type="checkbox"/>	Visuel non conforme
<input type="checkbox"/>	Visuel suivi
Charte :	▽
Check Point :	▽

Figure 6

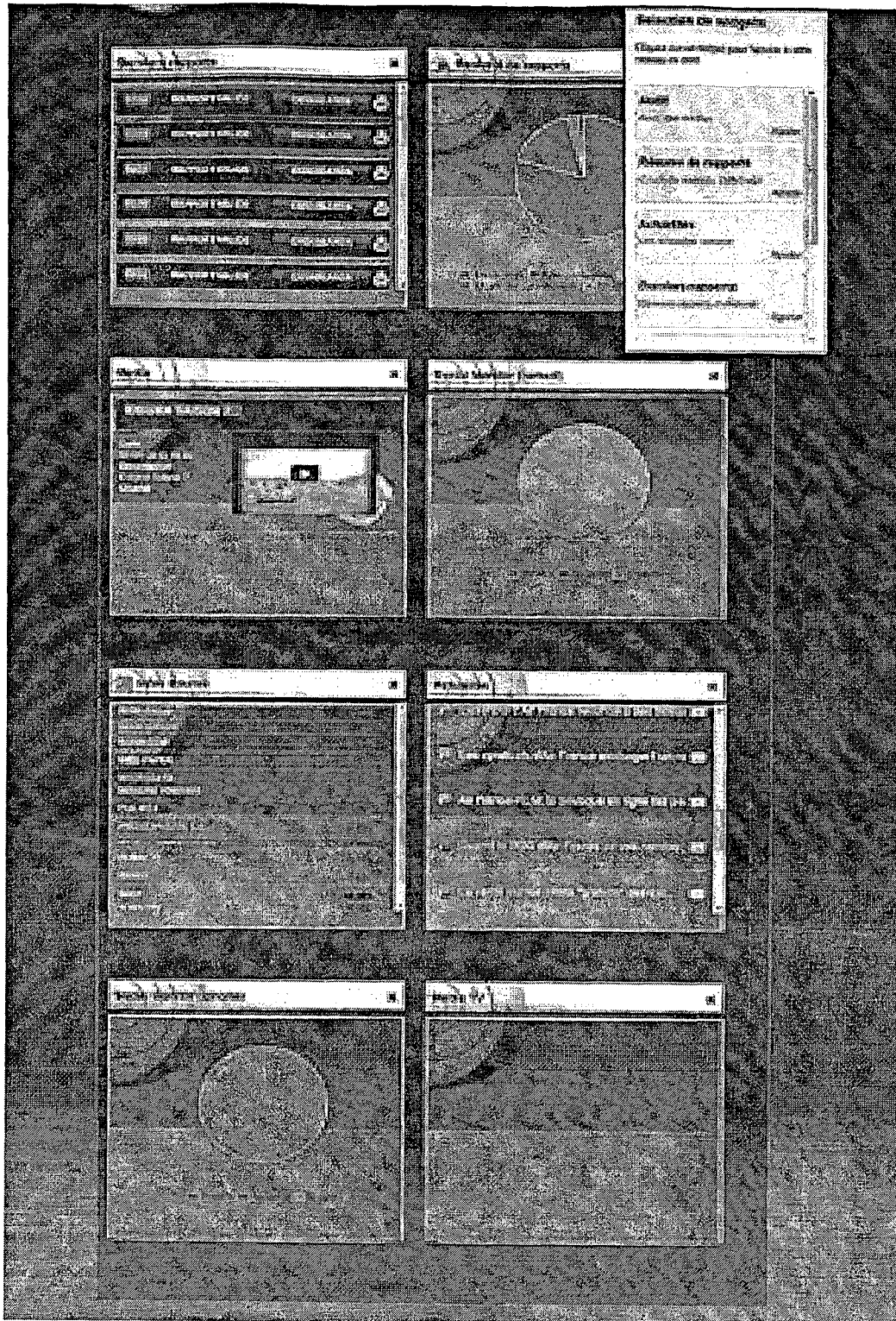


Figure 7

FILTRER

RAPPORTS NON CONFORMES

RAPPPTS CONFORMES

RAPPORTS SUPPLEMENTAIRES

Période du :

Au :

Au :

Pays :

Ville :

Commune :

Quartier :

Type :

Afficheur :

REF Check Point :

.....

Charte :

Campagne :

Produit :

Numéro de rapport :

Latitude :

Longitude :

Figure 8

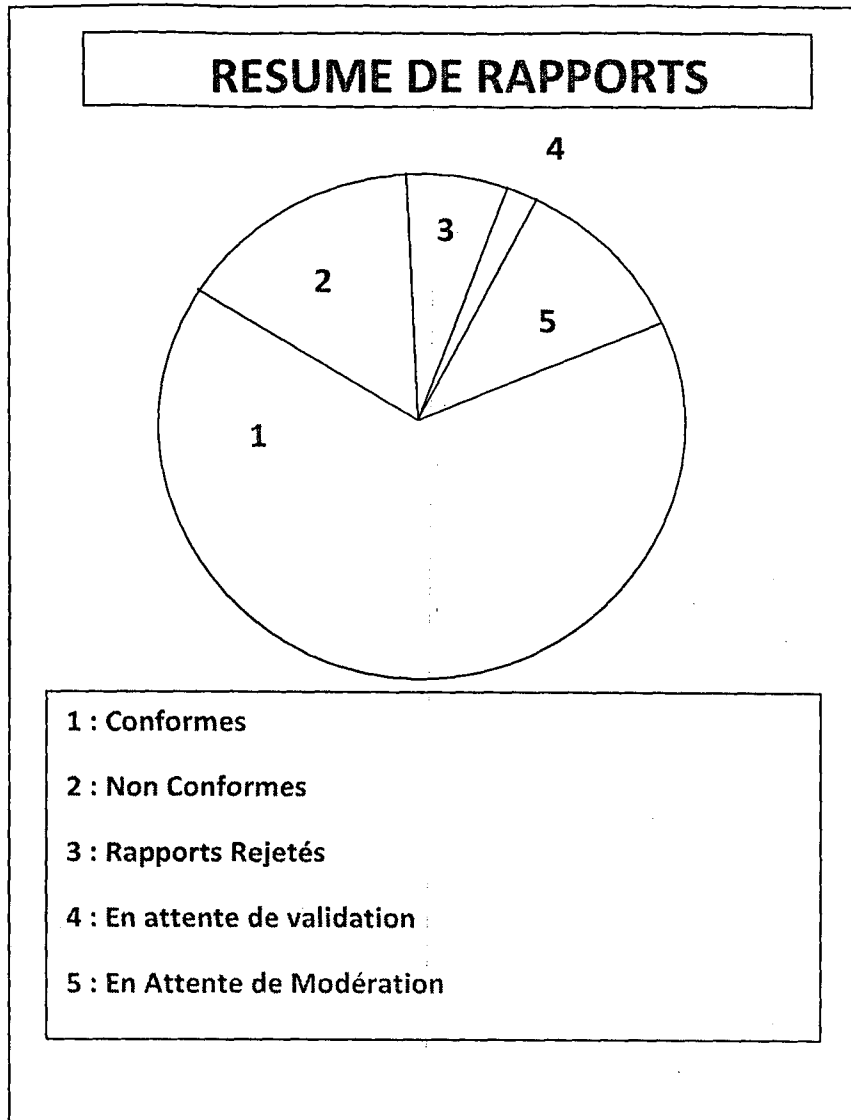


Figure 9

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International application No
PCT/MA2013/000017

A. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER
 INV. G06Q30/02
 ADD.

According to International Patent Classification (IPC) or to both national classification and IPC

B. FIELDS SEARCHED

Minimum documentation searched (classification system followed by classification symbols)
 G06Q

Documentation searched other than minimum documentation to the extent that such documents are included in the fields searched

Electronic data base consulted during the international search (name of data base and, where practicable, search terms used)
 EPO-Internal

C. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT		
Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
L	EPO: "Mitteilung des Europäischen Patentamts vom 1. Oktober 2007 über Geschäftsmethoden = Notice from the European Patent Office dated 1 October 2007 concerning business methods = Communiqué de l'Office européen des brevets, en date du 1er octobre 2007, concernant les méthodes dans le domaine des activités", JOURNAL OFFICIEL DE L'OFFICE EUROPEEN DES BREVETS.OFFICIAL JOURNAL OF THE EUROPEAN PATENT OFFICE.AMTSBLATT DES EUROPÄISCHEN PATENTAMTS, OEB, MUNCHEN, DE, vol. 30, no. 11, 1 November 2007 (2007-11-01), pages 592-593, XP007905525, ISSN: 0170-9291 La description et des dessins ayant été dûment considérés, l'objet revendiqué concerne des processus compris dans la	1-7

Further documents are listed in the continuation of Box C.
 See patent family annex.

* Special categories of cited documents :

"A" document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance	"T" later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention
"E" earlier application or patent but published on or after the international filing date	"X" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone
"L" document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified)	"Y" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art
"O" document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means	"&" document member of the same patent family
"P" document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed	

Date of the actual completion of the international search 11 November 2013	Date of mailing of the international search report 20/11/2013
---	--

Name and mailing address of the ISA/ European Patent Office, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Fax: (+31-70) 340-3016	Authorized officer Bassanini, Anna
--	---

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International application No
PCT/MA2013/000017

C(Continuation). DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT

Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
	<p>liste des objets et activités pour lesquels aucune recherche n'est à effectuer selon la règle 39 PCT. Les seuls aspects techniques identifiables de l'invention telle que revendiquée concernent l'utilisation de techniques informatiques conventionnelles afin de traiter des données de nature non-technique. Les techniques informatiques employées sont considérées être universellement connues car largement répandues et accessibles à tous à la date de dépôt / priorité de la demande ci-présente. La notoriété d'un tel art antérieur ne peut être raisonnablement contestée. Aucune preuve écrite n'est donc considérée nécessaire.</p> <p style="text-align: center;">-----</p>	

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale n°

PCT/MA2013/000017

A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE INV. G06Q30/02 ADD.		
Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB		
B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE		
Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement) G06Q		
Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche		
Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si cela est réalisable, termes de recherche utilisés) EPO-Internal		
C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		
Catégorie*	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
L	EPO: "Mitteilung des Europäischen Patentamts vom 1. Oktober 2007 über Geschäftsmethoden = Notice from the European Patent Office dated 1 October 2007 concerning business methods = Communiqué de l'Office européen des brevets, en date du 1er octobre 2007, concernant les méthodes dans le domaine des activités", JOURNAL OFFICIEL DE L'OFFICE EUROPEEN DES BREVETS.OFFICIAL JOURNAL OF THE EUROPEAN PATENT OFFICE.AMTSBLATTT DES EUROPÄISCHEN PATENTAMTS, OEB, MÜNCHEN, DE, vol. 30, no. 11, 1 novembre 2007 (2007-11-01), pages 592-593, XP007905525, ISSN: 0170-9291 La description et des dessins ayant été dûment considérés, l'objet revendiqué concerne des processus compris dans la	1-7
<input checked="" type="checkbox"/> Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents <input type="checkbox"/> Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe		
* Catégories spéciales de documents cités:		
"A" document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent "E" document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date "L" document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée) "O" document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens "P" document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée "T" document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la date de priorité et n'appartenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention "X" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément "Y" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier "&" document qui fait partie de la même famille de brevets		
Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée 11 novembre 2013		Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale 20/11/2013
Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Fax: (+31-70) 340-3016		Fonctionnaire autorisé Bassanini, Anna

C(suite). DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		
Catégorie*	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
	<p>liste des objets et activités pour lesquels aucune recherche n'est à effectuer selon la règle 39 PCT. Les seuls aspects techniques identifiables de l'invention telle que revendiquée concernent l'utilisation de techniques informatiques conventionnelles afin de traiter des données de nature non-technique. Les techniques informatiques employées sont considérées être universellement connues car largement répandues et accessibles à tous à la date de dépôt / priorité de la demande ci-présente. La notoriété d'un tel art antérieur ne peut être raisonnablement contestée. Aucune preuve écrite n'est donc considérée nécessaire.</p> <p style="text-align: center;">-----</p>	